



POLICE MUNICIPALE

FO3 A ALERTÉ, FO3 A AGI, FO3 A ÉTÉ ENTENDU !

UNE PREMIÈRE AVANCÉE, MAIS NOTRE VIGILANCE RESTE ENTIÈRE !



FO3 A AGI

À la suite de signalements d'agents auprès du Centre de Gestion de la Loire (CDG42), reconnus recevables, notre organisation syndicale a demandé l'ouverture d'une enquête administrative indépendante au sein de la Direction de la Police municipale (DPSCM).

Nous n'avons cessé d'alerter sur des méthodes de management toxiques, un sentiment d'iniquité, un manque de transparence et un fonctionnement hiérarchie laissant parfois penser que l'allégeance pouvait primer sur les compétences professionnelles.

FO3 a été entendu !



LES CONCLUSIONS DU CDG42

L'enquête menée de juillet à septembre 2026 auprès de 26 agents a mis en évidence plusieurs difficultés :

- Fonctionnement et positionnement hiérarchiques,
- Communication et circulation de l'information,
- Manque de transparence dans certaines décisions,
- Sentiment d'iniquité entre les agents et les services.

« La situation appelle donc une réponse principalement organisationnelle et managériale, destinée à restaurer une chaîne hiérarchique claire, une meilleure circulation de l'information, une plus grande transparence des décisions et un traitement objectivé des situations individuelles. »



UNE PREMIÈRE DÉCISION CONCRÈTE

Ce mercredi 14 octobre 2026, nous avons été informés du repositionnement de la directrice adjointe de la DPSCM sur d'autres fonctions au sein de la collectivité, conformément à l'une des préconisations du CDG42.

FO3 prend acte de cette décision, qui constitue une première étape importante.

Mais le déplacement d'un cadre ne suffira pas à régler l'ensemble des dysfonctionnements !

Ce sont les pratiques, l'organisation et les méthodes de management qui doivent durablement évoluer.



FO3 EXIGE DES RÈGLES CLAIRES ET ÉQUITABLES POUR TOUS !

Notre revendication est simple :

*Les mêmes règles pour tous,
les mêmes droits pour chacun,
le respect pour tous les agents !*

- Une chaîne hiérarchique clairement définie, avec des responsabilités identifiées,
- Des règles de fonctionnement transparentes et appliquées équitablement à tous,
- Des recrutements et des évolutions professionnelles fondés sur des critères objectifs et les compétences,
- La fin de toute forme de favoritisme, de traitement différencié ou de logique d'allégeance,
- Un management respectueux, fondé sur le dialogue, la confiance et la reconnaissance professionnelle,
- Un suivi rigoureux des préconisations du CDG42, avec des mesures concrètes et un calendrier de mise en œuvre.



MERCI AUX AGENTS QUI ONT OSÉ PRENDRE LA PAROLE !

FO3 tient à remercier les agents qui ont eu le courage de témoigner et de signaler les difficultés rencontrées. Leur parole mérite d'être respectée, entendue et protégée.

Nous saluons également l'engagement et la persévérance des représentants syndicaux qui ont porté ces alertes, demandé l'enquête et accompagné les agents.

**La parole des agents
et l'action syndicale ont permis
de faire avancer ce dossier.**



FO3 RESTERA EXTRÊMEMENT VIGILANT !

Cette première décision ne marque pas la fin du dossier. FO3 suivra avec la plus grande attention chacune des étapes de la réorganisation annoncée et la mise en œuvre effective de l'ensemble des préconisations du CDG42.

Nous veillerons particulièrement à ce que les changements engagés améliorent réellement les conditions de travail, restaurent la confiance et garantissent un traitement juste et équitable de l'ensemble des agents.

Aucun agent ne doit être pénalisé pour avoir exercé son droit d'alerte.



FO3 : DES ACTES, PAS SEULEMENT DES PAROLES !

FO3 continuera à défendre un service public de qualité, dans lequel chaque agent doit pouvoir exercer ses missions dans le respect, la dignité et l'équité.

FO3 NE LÂCHERA RIEN !

Notre engagement ne s'arrête pas à une décision administrative. Nous jugerons les changements sur les actes, leur mise en œuvre et leurs résultats concrets pour les agents.